

LES QUANTITÉS TRAITÉES EN 2019

	Pays Viganais	Causses-Aigoual- Cévennes	Cévennes Gang. et Suménoises	Piémont Cévenol (partie SYMTOMA)	TOTAL
Population totale (rec. 2017 en vigueur au 1er janvier 2020)	10 339 hab 22,1 %	5 592 hab 11,9 %	13 533 hab 28,9 %	17 391 hab 37,1 %	46 855 hab 100% (46 868 hab en 2019)
Tonnages O.M. + enc résiduels 2019	3 090,42 t 22,0 % (22,3% en 2018)	1 977,03 t 14,1 % (13,7% en 2018)	4 086,76 t 29,1 % (29,3% en 2018)	4 896,01 t 34,8 % (34,7% en 2018)	14 050,22 t (14 711,45 t en 2018)
Ramenés à l'habitant	298,91 kg/hab (315,30 kg/hab en 2018)	353,55 kg/hab (354,47 kg/hab en 2018)	301,98 kg/hab (318,96 kg/hab en 2018)	281,53 kg/hab (295,76 kg/hab en 2018)	299,87 kg/hab (313,89 kg/hab en 2018)
Tonnages Sélectifs 2019 (verre + « jaune »)	938,98 t 22,3 % (23,3% en 2018)	623,68 t 14,8 % (15,3% en 2018)	1 106,12 t 26,3 % (26,7% en 2018)	1 536,39 t 36,5 % (34,7% en 2018)	4 205,17 t (4 081,67 t en 2018)
Ramenés à l'habitant	90,82 kg/hab (91,30 kg/hab en 2018)	111,53 kg/hab (109,75 kg/hab en 2018)	81,76 kg/hab (80,76 kg/hab en 2018)	88,34 kg/hab (82,05 kg/hab en 2018)	89,75 kg/hab (87,09 kg/hab en 2018)

La répartition financière ci-après, tient compte non seulement des quantités de produits sélectifs ménagers (verre + « jaune ») collectées par chaque adhérent, mais aussi du coût résiduel (ou de la recette) que ces quantités entraînent.

Il convient alors de prendre en considération l'écart entre le coût (ou la recette), occasionné par la gestion d'une tonne de sélectifs (verre + « jaune ») et celui d'une tonne de résiduels (O.M. et Encombrants résiduels cumulés).

Mode de calculs :

- pour 2019, le bilan financier moyen d'une tonne de **résiduels** a entraîné une **dépense** de 124,692729 € (*hors frais de collecte des CdC...*)
- pour 2019, le bilan financier moyen d'une tonne de **sélectifs** a entraîné une **recette** de 18,747344 € (*hors frais de collecte par les CdC...*)
- pour 2019, la valeur de pondération est donc de $18,747344 / 124,692729$ soit **0,150348** (*0,11788 en 2018*)

Ce taux (0,150348) sert à « mesurer » l'incidence du tonnage de sélectifs sur le coût de gestion des résiduels, pour chaque adhérent :

- s'agissant pour ce sélectif d'un bilan financier négatif (= dépenses), les quantités pondérées seront alors ajoutées aux tonnages d'O.M. et d'encombrants résiduels.

- s'agissant d'un bilan financier positif (= recettes), comme c'est le cas pour 2019, ces mêmes quantités pondérées seront retirées des tonnages d'O.M. et d'encombrants résiduels.

	Pays Viganais	Causses-Aigoual-Cévennes	Cévennes Gang. et Suménoises	Piémont Cévenol (partie SYMTOMA)
Tonnages Sélectif 2019 réels (verre + « jaune »)	938,98 t	623,68 t	1 106,12 t	1 536,39 t
Tonnages Sélectif 2019 <u>PONDERES</u> à 0,150348	141,17 t	93,77 t	166,30 t	230,99 t